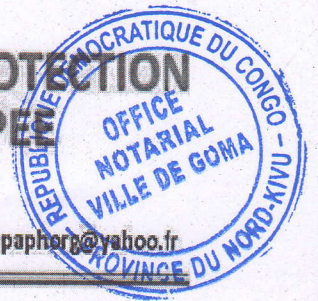




# PROGRAMME D'ASSISTANCE ET PROTECTION DE LA PERSONNE HANDICAPEE **PAPH - asbi**

Tél : +243 995 481 182, +243 840 361 209. e-mail : papherg02@gmail.com papherg@yahoo.fr



## AVENANT AUX STATUTS

A sa création en 2002, le Programme d'Assistance et Protection de la Personne Handicapée s'était fixé plusieurs objectifs en vue de réaliser sa mission et l'atteinte de sa vision. Partant de ses valeurs, l'organisation a dû réaliser des actions au profit de sa cible et continue à militer pour la promotion de droits de cette dernière.

Ainsi, le PAPH a comme vision :

- **Porter plus haut la voix de la personne handicapée et la voir vivre dignement.**

Pour réaliser cette vision, le PAPH s'est fixé comme mission :

- **Assurer la protection, défendre les droits et construire une paix durable autour de la personne handicapée par l'amélioration de sa santé, l'accès à l'éducation et aux moyens de subsistance, l'inclusion sociale ainsi que son autonomisation.**

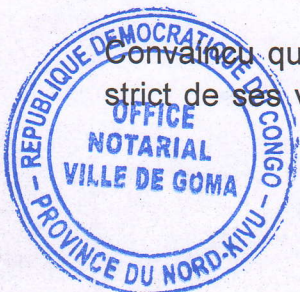
Cette vision et cette mission se basent sur deux grands principes :

- Solidarité dans l'action
- Agir ensemble

Le programme d'Assistance et Protection de la Personne Handicapée a la conviction en ses valeurs telles que :

- L'Engagement,
- La Détermination,
- La Transparence,
- La Neutralité,
- La Tolérance,
- L'Amour du prochain et de la personne handicapée,
- Redevabilité,
- Responsabilité.

Convaincu que la poursuite de sa mission, et la réalisation de sa vision, le respect strict de ses valeurs et principes, le Programme d'Assistance contribuera tant soit



peu à la promotion de la personne handicapée dans le cadre des programmes nationaux et provinciaux de protection sociale et de développement durable.

Ainsi, cet avenant vient compléter les prescrits des Statuts et Règlement d'Ordre Intérieur du Programme d'Assistance et Protection de la Personne Handicapée(PAPH en sigle).

Fait à Goma, le 28 avril 2016  
Pour le PAPH,

Les membres du Conseil d'Administration

1. Théodore KIKUMI BASHIMBA

2. MAGHULU KAVIRA Marceline

3. KABUO DEVOTE

4. Herman CHIRIMWAMI

5. LWABOSHI Jean Pierre

6. Désiré MANYUKU

7. Patient NTACHO

8. Pacifique MUNANDI

BU POUR AUTHENTICATION  
DES LEGALISATIONS DESIGNATURES  
APPOSEES PAR PERSONNES  
FAIT A GOMA LE 09 DEC 2019

Le Notaire de la VILLE de GOMA  
MUHANUKA LUANDA Henry

